

L'an deux mille vingt-deux le 13 janvier à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au foyer de Grézillac, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation : 06 01 2022

PRESENTS : NOMPEIX, R.PREVOT, MH.BOUSQUET, C.THOMAS, A.GREIL, G.LESPINGAL, C.LABAYE, P.LARRIEU, JC.DUMONT, C.HOTIER, Y.GARCIA, D.NEBREDA, JC.BONHOURE, I. TICHON.

ABSENT : S.MIO

Election du secrétaire de séance : Madame Cathy THOMA

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du CM du 02/12/2021 et signature des feuillets de présence et du compte-rendu
- 2) Délibération n° 22.01.13.01 : Création de poste et actualisation du tableau des effectifs
- 3) Délibération n° 22.01.13.02 : Travaux à présenter au titre de la DETR et établissement de la demande
- 4) Délibération n° 22.01.13.03 : Participation communale aux activités culturelles et sportives
- 5) Questions et informations diverses :
Résultat du comptage de vitesse Route de Malartic
Compte-rendu de la commission communication
Compte-rendu de la commission association
Nouveau protocole Covid à l'école

I)- Approbation du PV du CM du 02/12/2021 et signature des feuillets de présence et du compte-rendu.

Après lecture le compte rendu a été accepté et signé à l'unanimité.

II)- Délibération n° 22.01.13.01 : Création de poste et actualisation du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré le conseil décide :

- d'adopter les modifications du tableau des emplois proposés.
- les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Votes pour : 13

Votes contre : 00

Abstention : 01

III)- Délibération n° 22.01.13.02 : Travaux à présenter au titre de la DETR et établissement de la demande.

Après avoir délibéré le conseil demande d'ajouter à la liste des travaux proposés.

- 2 « dos d'âne »

- Ampoules « Leeds » pour les 13 lampadaires du bourg.

La liste sera modifiée dans la mesure où nous recevrons à temps les devis. (le 17 février date butoir pour envoyer la demande de subvention DETR).

IV)- Délibération n° 22.01.13.03 : Participation communale aux activités culturelles et sportives

Après en avoir délibéré le conseil décide :

Sous réserve de la présentation d'une attestation de paiement de cotisation pour l'année scolaire 2021/2022, d'allouer la participation aux familles figurant dans le tableau annexé à la présente délibération pour les activités suivantes :

- pour l'activité handball « *Association Sportive de Hand-ball-Brannaise* » ;
- pour l'activité « *badminton. Branne Badminton Club pour une VMA de 80 km/hub* » ;
- pour l'activité athlétisme « *Association sportive de Libourne, section athlétisme* » ;
- pour l'activité rugby « *école de rugby saint quentinoise* »

Votes pour : 14

Votes contre : 00

Abstention : 00

V)- Questions et informations diverses :

κ - Résultat du comptage de vitesse Route de Malartic :

Retour préfecture :

- 89 km/h pour les VL et 81 km pour les PL sur la D936 pour une (VMA de 80km/h)
- 67 km/h sur la route du Malartic pour une (VMA de 50 km/h)

Des contrôles ciblés de la gendarmerie seraient opportuns pour stopper ces mauvais comportements.

Les élus proposent de demander à la gendarmerie ce qui serait autorisé de réaliser : (Signalisations, dos d'âne, panneaux pédagogique,.....) Pour faire respecter la vitesse plus efficacement sur la route du malartic.

κ - Compte-rendu de la commission communication du 16/12/2021 :

1) SITE INTERNET

Il est indiqué que de nombreuses pages du site internet sont à actualiser :

- Voirie communale : un plan des nouvelles voies pourrait être inséré
- Espaces verts : la rubrique existe mais est toujours en construction. Pourraient y être insérées les travaux de plantation réalisés par la commission espaces verts et les travaux de restauration des chemins de randonnée avec une indication du balisage.
- Bâtiment (faire des sous-onglets)

O Eglise

- Histoire, photo ancienne de sa construction, dates importantes, patrimoine inscrit au répertoire des monuments historiques
- Travaux de restauration en image

O Foyer rural

- Photos des pièces et du matériel disponible
- Mise en ligne des tarifs de locations et cautions
- Mettre en ligne un dossier type à remplir pour une demande de location qui sera ensuite acceptée ou refusée (gain de temps et de « rentabilité »)
- Une alerte sur le ménage afin de ne pas surcharger le ménage à faire par les services o Salle associative
- Idem mettre les tarifs, photos et dossier de demande de location - Actualisation de la page relative aux associations

- Actualisation des articles d'actualité

Une formation sera demandée par le gestionnaire du site internet aux élus désireux de connaître son fonctionnement.

- 2) COMPTE FACEBOOK
- 3) Jean-Claude DUMONT continue d'alimenter le compte Facebook avec l'accord du Maire en amont.
- 4) BULLETIN MUNICIPAL
 - Couverture du Journal (page1) : photos à proposer
 - Page 2 : Sommaire + Etat-civil 2021
 - Page 3 : Le mot du Maire
 - Page 4 : refaire photo du Conseil Municipal et rectifier la commission communication
 - Page 5 : Petite histoire de Grézillac
 - Page 6-7-8 :
 - Expliquer le pourquoi de l'adressage
 - Notre Ecole : serrure – visiophone – les projets aboutis 2021 de l'Ecole (article de Marie)
 - Dates 2022 du Marché
 - Accueil de Loisirs du Brannais
 - Colis de Noël
 - Page 9 : Communauté des communes de Castillon-Pujols (idem 2021)
 - Page 10 : articles de journal d'Isabelle sur la chocolaterie et sur la brocante
 - Page 11 : articles de journal d'Isabelle sur les danseuses
 - Page 12 : réduction des déchets (semoctom)
 - Page 13-14-15 : articles de journal de Marie sur la pollution lumineuse et sur les mégots
 - Page 16 : Photos des travaux de 2021
 - Page 17 : à compléter
 - Page 18-19 : présentation des Associations de Grézillac + démarchage à domicile + dépôt des déchets sauvages + Bruits de voisinage + Gestes barrière

⌘ - Compte-rendu de la commission association du 14/12/202

L'association « GREZILLAC en fêtes » en « sommeil » depuis décembre 2019, des bénévoles ont formé un nouveau bureau, son inscription à la sous-préfecture a été effectuée.

Aussitôt que le permettra le règlement sanitaire due à la pandémie actuelle cette association va relancer et organiser des manifestations et des événements populaires sur la commune.

⌘ - Nouveau protocole Covid à l'école

Depuis la rentrée de janvier un nouveau protocole covid est préconisé par l'académie pour les élèves de l'école. Il est très contraignant, les employés et les enseignants l'appliquent consciencieusement en essayant de ne pas traumatiser les enfants, mais avouent que la tâche est compliquée.


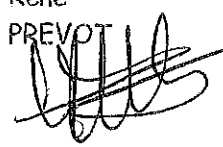
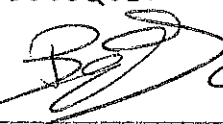
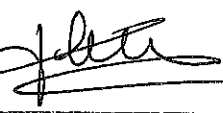



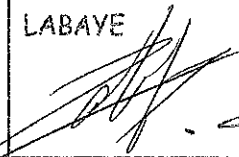
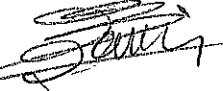


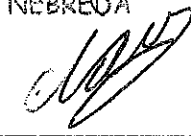

⌘ - Petits travaux à l'école (demandés par Marie Bousquet)

- une tringle salle garderie et calles portes (à voir sur place).
- Réparer 3 store qui ne fonctionne pas.
- Etudier l'achat d'une armoire pour le bureau de la directrice et des rideaux occultant pour la projection lors de l'utilisation du vidéoprojecteur

⌘ - Divers :

- pose d'un potelet devant le garage Renault.

L'ordre du jour étant terminé. Monsieur le maire lève les séances 22h 20.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Claude NOMPEIX  | René PREVOT  | Serge MIO absent excusé | Marie-Hélène BOUSQUET  | Catherine THOMAS  |
| Alain GREIL  | Isabelle TICHON  | Guillaume LESPINGAL  | Catherine LABAYE  | Patrick LARRIEU  |
| Jean-Claude DUMONT  | Christophe HOTIER | Yohan GARCIA  | Didier NEBREDA  | Jean-Christophe BONHOURE  |